

Tout dire, tout montrer: seule garantie

ÉDITORIAL

XAVIER ALONSO

RÉDACTEUR
EN CHEF ADJOINT



C'est un curieux autogoal que la politique culturelle d'Anne-Catherine Lyon – et le projet de Musée cantonal des beaux-arts à Bellerive – vient d'encaisser. L'étude d'experts commanditée à l'EPFL pour le dessein futur du Palais de Rumine, une fois les Beaux-Arts déménagés, résout l'équation par un «il faut y maintenir les Beaux-Arts!» La polémique sur l'emplacement relancée de plus belle?

Sans doute. A moins que le canton progresse dès aujourd'hui dans ce dossier sans cette peur au ventre qui a fait proclamer à sa ministre de la Culture: «Il convient de ne pas trop en dire. C'est la meilleure garantie que les choses avancent.» Méthodes d'un autre temps.

Canton et activistes pro-Musée à Bellerive n'ont cessé de suggérer que le bord du lac était la seule solution. Que d'autres sites avaient été étudiés, analysés, disséqués pour finalement conclure à Bellerive!

«Que les choses avancent» Soit, mais par un discours affirmé qui manifeste, au-delà de la technicité d'un plan d'affectation cantonal, que Bellerive est une opportunité à ne pas manquer. Un site exceptionnel à l'extraordinaire attractivité dans une zone urbaine

(Lausanne a une rive, si! si!) appelée à se développer encore: nouveaux stades de foot et d'athlétisme, espaces de loisirs et de culture – le Théâtre de Vidy est là, à côté. Un discours d'ambition et non pas défensif.

Et ces merveilles que l'on nous promet? En 1999, Rumine accueillait «Un musée pour demain?». Cette exposition présentait une partie des dons potentiels de la Fondation Planque et d'autres collections. Il est temps de les exposer au plus vite à l'intention des Vaudois et d'expliquer ce qu'un fonds d'une telle qualité pourrait amener à un Musée cantonal des beaux-arts.

Tout dire, tout montrer. La seule et meilleure garantie que les choses avancent.

LIRE EN PAGE 3

» **ÉTUDE** Anne-Catherine Lyon a demandé à l'Ecole d'architecture de l'EPFL un avis sur la réaffectation du Palais de Rumine.

» **CONTRE-PROJET** Les experts mandatés plaident pour le maintien du Musée cantonal des beaux-arts au cœur de la ville.

» **PLANC** Devançant l'EPFL, un historien de l'art et muséographe propose un autre emplacement à la Riponne.

24 Heures, 22.03.07

L'EPFL à Anne-Catherine Lyon: «Laissez les Beaux-Arts à Rumine»



POLITIQUE MUSÉALE L'hiver ou le déluge, de Jean-François-Pierre Peyron: une œuvre que les visiteurs du Musée cantonal des beaux-arts préféreraient pouvoir admirer sur les bords du lac plutôt qu'au centre-ville? Le débat est aujourd'hui relancé, et les arguments en faveur d'un maintien du musée à Rumine refont surface. LAUSANNE, LE 21 MARS

NICOLAS VERDAN

Ce n'est pas Anne-Catherine Lyon qui dira le contraire: le futur Musée cantonal des beaux-arts est toujours prévu entre Vidy et Ouchy. Or, malgré elle, la conseillère d'Etat en charge du dossier rallume la polémique sur l'emplacement du musée. Se demandant bien ce qu'il allait advenir du Palais de Rumine après le déménagement des Beaux-Arts, elle a sollicité l'avis de Patrick Aebischer, président de l'EPFL. Dont acte. Deux experts de l'Ecole d'architecture se sont penchés en détail sur le potentiel de Rumine. Leur étude en profondeur vient tout juste d'aboutir. Leur constat ne manquera pas d'intéresser Anne-Catherine Lyon, qui allait en être informée tout soudain: «Rumine a

besoin d'un pôle muséographique fort, y compris avec un Musée des beaux-arts!»

Plaidoyer pro-Rumine

Quoi? Un peu plus d'un mois après le lancement du Plan d'affectation cantonal relatif à la zone de Bellerive, le spectre du vieux Palais florentin de la Riponne refait surface? Pierre Frey, professeur d'histoire de l'art à l'Ecole d'architecture de l'EPFL, entend bien se faire entendre par Anne-Catherine Lyon: «Avec la cathédrale, Arlaud, l'Hermitage, le Mudac, un Palais de Rumine réaménagé avec son Musée des beaux-arts constituerait un quartier des musées considérable au centre-ville! Dire qu'on voudrait mettre le MCBA derrière les roulottes de Knie et la Sagrave... Dramatique!» Bien plus qu'un plaidoyer

passionné, avec des arguments déjà entendus et pas retenus, l'avis rendu par l'EPFL repose sur un projet concret pour Rumine. En vrac, selon Pierre Frey: «Extension du Palais avec creusement de la colline de la Cité, construction d'un grand bâtiment à l'emplacement et au volume de l'ancienne Grenette, avec renforcement des soubassements du parking de la Riponne. La place serait ainsi revalorisée au nord et valorisée au sud.»

«Ne pas répéter les mêmes bêtises»

L'expert de l'EPFL souhaite que le canton ne «répète pas toutes les bêtises faites sur Rumine» à travers les âges. «Le Palais a des atouts considérables qui doivent être examinés dans le cadre d'une politique muséale globale à Lausanne,

explique Pierre Frey. Qui a dit que le Palais devait se situer au milieu de nulle part? Il y a ici un état d'esprit qui fait que l'espace de la Riponne ne devrait être occupé que par des bacs à fleurs!» Avec son collègue architecte, cet historien de l'art reconnaît aussi les défauts du bâtiment et ses «étages difficilement gérables.» Mais rien là d'insurmontable, disent les experts de l'EPFL qui verraient mal le Palais de Rumine se transformer en «réduit pour pièces de musée sans importance». ■

La question du jour
Le Musée cantonal des beaux-arts serait-il mieux au centre-ville ou au bord du lac?
Nos informations en page 21

Le plan Riponne séduit aussi un muséographe

Il propose, comme Pierre Frey, de garder le musée au centre-ville. Le Lausannois Julien Goumaz, historien de l'art et muséographe, a été le premier à relancer publiquement le débat sur l'emplacement de l'institution. Il a d'ailleurs dûment vérifié son idée avec un architecte de la place.

«Lors de la présentation publique du projet de Bellerive, on nous a affirmé qu'il n'y avait pas de plan B possible, mais on se basait sur des éléments qui ne sont plus complètement actuels, explique-t-il. Il y a un plan C rendu possible par le fait que l'Etat a racheté pour son université les anciennes usines Leu, à Chavannes-près-Renens, et par la disponibilité de la salle de l'ex-cinéma Romandie, à la Riponne.»

En clair, il faudrait sortir du Palais de Rumine les stocks de la Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU) et les transférer sur le campus, dans l'usine Leu. «On doit évidemment garder un guichet et des salles de lecture à la Riponne. On peut imaginer les installer dans la maison Arlaud, qui deviendrait de facto un espace dédié à la littérature.» Ensemble, les espaces libérés par la BCU et ceux occupés par l'actuel Musée des beaux-arts dans le Palais de Rumine équivalraient à ceux de Bellerive.

Julien Goumaz propose aussi

d'adjoindre à son projet la salle en sous-sol du Romandie, reliée à Rumine par un passage souterrain. Il en ferait un lieu d'hébergement des stocks du Musée des beaux-arts, «dans la tendance actuelle d'intégrer les stocks au concept d'exposition, genre le Schaulager à Bâle...». Il imagine, pour compléter le tout, une grande salle juste au-dessus du Romandie, qui serait dédiée aux expositions temporaires. Elle pourrait définir une esplanade ouverte propice à l'accueil des visiteurs, au transbordement des œuvres, et à la terrasse du Ripp's, qui deviendrait de fait le restaurant du musée.

Pour Julien Goumaz, «ce projet apporte au total environ 2000 mètres carrés de plus que ce que permet celui de Bellerive. Les coûts de réaffectation de Rumine ne viendraient pas en sus de ceux du nouveau musée à Bellerive. A l'heure où on parle de *city management* pour dynamiser la ville, il est peut-être préférable de maintenir au centre un bouquet d'institutions culturelles. Les hôteliers et commerçants devraient y trouver davantage d'intérêt.» Et, cerise sur le gâteau, «cela permettrait enfin de repenser l'aménagement de la place de la Riponne, par exemple via un concours d'architecture.»

JÉRÔME DUCRET



Julien Goumaz, historien de l'art et muséographe lausannois, veut relancer, lui aussi, le débat sur l'emplacement du Musée des beaux-arts.

» Bellerive, le choix qui séduit le milieu des architectes

En ville ou au bord du lac? En dépit du lancement officiel de la mise à l'enquête du plan d'affectation cantonal sur l'emplacement du Musée cantonal des beaux-arts, la polémique ne cesse de rebondir. Dans le milieu de la culture et de l'architecture, la majorité des avis sont quasi unanimes: à Bellerive, sans conteste! «Pourquoi revenir sur un musée au centre-ville? déplore Chantal Prod'Hom, directrice du Mudac. Il faut y aller maintenant. Un tel travail a été fait sur ce dossier! Le choix de Bellerive est le bon. Ce n'est pas une tomate hors sol, posée nulle part. Les gens se promènent au bord du lac le dimanche, jour de visite des musées. Tous les détails ont été réglés, jusqu'à l'emplacement des roulottes de Knie. Sur le plan architectural, ce projet est élégant.

Mais je ne suis pas étonnée. Dès qu'un projet de ce type est lancé, il y a des oppositions.»

Architecte de renom, passionné d'art contemporain, Jacques Richter (Richter et Dahl Rocha à Lausanne) sait de quoi il parle. Son bureau



Jacques Richter, architecte, est aussi passionné d'art contemporain.

était deuxième au concours pour le nouveau musée: «Le bord du lac est le bon emplacement. Franchement, le Palais de Rumine est moche. Il est peut-être bien placé, mais pas représentatif de l'art contemporain. J'estime que le contenant d'un



Pour **Chantal Prod'Hom**, directrice du Mudac, le choix de Bellerive est le bon.

musée accueillant de l'art contemporain doit refléter son contenu. Je défends ce projet, même si je préférerais bien sûr le nôtre. Et je fais confiance aux autorités qui le soutiennent.»

Plus loin, à New York, à l'heure du premier café de la journée, l'architecte Bernard Tschumi donne un avis général: «Sur le principe, Lausanne est suffisamment riche en son centre pour ne pas avoir besoin d'une revalorisation architecturale. Et pour l'avoir expérimenté à New York, lors du projet d'extension du Musée d'art contemporain de la 53^e rue, les surfaces existantes ne sont pas toujours gérables en termes de muséographie comme d'architecture. Je considère le choix du bord du lac comme assez juste.»

N. V.